

OUGANDA

Beni

Butembo

Nord-Kivu

Monts
Rwenzori

Masisi

Lac
Albert

OUGANDA

Lac
Édouard

Rutshuru

Mini rapport sur la situation des
droits de l'homme aux Nord-Kivu
et Sud-Kivu en république
démocratique du Congo

Décembre 2025 – Février 2026

Parc Nat
des Virunga

Watalanga

RDC

Sud-Kivu

Idjwi

Lac
Tanganyika

Kasbir

Fizi

Uvira

Nord-Kivu

Sud-Kivu

Lac / Rivière

Parc National

Mountain

Parc National



01. Présentation de l'ONG Badilika droits humains

Badilika est un réseau de défenseurs des droits humains congolais, créé en 2016 à Kiwanja, dans le territoire de Rutshuru, en Nord-Kivu, en République démocratique du Congo.

L'organisation œuvre pour la protection, la promotion et la défense des droits humains. Ses membres veillent au respect effectif des droits fondamentaux et des mécanismes de garantie des libertés publiques. Badilika s'engage également dans la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la non-violence active, et milite pour la protection de l'environnement.

Dans le cadre de sa mission, Badilika mène des enquêtes sur les violations graves des droits humains, organise des missions périodiques de monitoring, notamment des visites dans les centres pénitentiaires, et conduit des campagnes d'éducation aux droits humains. L'organisation sensibilise les communautés aux lois relatives aux droits humains afin de favoriser leur connaissance, leur jouissance et leur effectivité, contribuant ainsi à une meilleure conscience citoyenne.

Les défenseurs de Badilika accompagnent les victimes, formulent des recommandations constructives destinées à renforcer le sens des devoirs civiques indispensables à la promotion collective des droits humains, et produisent des rapports sur l'état des droits humains.

Informations pratiques :

Siège social : Kiwanja, Province du Nord-Kivu, RDC

Bureau de représentation : Goma, Province du Nord-Kivu, RDC

Email : badilikadh@gmail.com

Site web : <https://badilikaong.online/Accueil>

02. Résumé du rapport

La période de décembre 2025 à février 2026 a été marquée par une détérioration aiguë de la situation sécuritaire et humanitaire dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, caractérisée par une violence armée diffuse, persistante et largement dirigée contre les populations civiles.

Au Nord-Kivu, les exactions commises par les ADF, les FDLR, le M23, certains groupes Wazalendu ainsi que, dans certains cas, des éléments des FARDC, ont entraîné un lourd tribut humain. Plus de 270 civils ont été tués, des dizaines blessés, et de vastes zones rurales ont été vidées de leurs habitants à la suite de massacres, d'incendies d'habitations, de pillages et d'enlèvements. Cette insécurité chronique a provoqué d'importants déplacements forcés, notamment à Masisi, où plus de 178 000 personnes déplacées internes sont recensées selon le OCHA. La prolifération incontrôlée des armes légères et la fragmentation des groupes armés, en particulier autour de Butembo, ont renforcé un climat d'impunité et d'insécurité permanente.

Au Sud-Kivu, la situation demeure tout aussi préoccupante, en particulier dans la ville de Bukavu et les territoires environnants. Les violations graves des droits humains enlèvements, tortures, arrestations arbitraires, disparitions forcées, extorsions et exécutions ciblées sont largement attribuées aux éléments du M23. Les journalistes, les femmes commerçantes, les personnes vivant avec un handicap et les jeunes constituent des cibles privilégiées, traduisant une volonté manifeste de contrôle de la population et de restriction des libertés fondamentales, notamment la liberté de la presse et de circulation. Les barrières illégales et les pratiques d'extorsion généralisées asphyxient l'économie locale et accentuent la vulnérabilité des ménages.

Dans l'ensemble, ces deux provinces présentent un schéma convergent de violations graves et systématiques des droits humains, dans un contexte de conflit armé marqué par la multiplicité des acteurs, l'absence de protection effective des civils et la faiblesse des mécanismes de redevabilité. Cette situation appelle de toute urgence à des mesures concertées visant le rétablissement de la sécurité, la protection des populations civiles, la lutte contre l'impunité et le respect strict du droit international humanitaire et des droits humains.

03. Introduction contextuelle

Malgré la signature d'un accord entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et le Rwanda à Washington, sous le leadership de Donald Trump, et la proclamation d'un cessez-le-feu sur les lignes de front à l'est de la RDC, la situation sécuritaire dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu demeure volatile. Elle est marquée par une grave crise humanitaire, caractérisée par des déplacements massifs de populations et de nombreuses violations des droits humains.

Les violences impliquent plusieurs acteurs armés, notamment les rebelles du Mouvement du 23 mars, des éléments des forces armées de la RDC, les groupes Wazalendo, les Forces démocratiques de libération du Rwanda ainsi que les Allied Democratic Forces.

Entre décembre 2025 et février 2026, dans ces deux provinces, les civils ont été des cibles directes des forces belligérantes dans plusieurs localités. Des massacres ont été signalés, avec des femmes et des filles spécifiquement visées, des hommes enlevés, des habitations incendiées et des commerces pillés, y compris le long de certains axes routiers.

Dans les centres urbains sous administration du M23, des pratiques de taxation illégale ont été rapportées. Des jeunes ont été ciblés, et une multiplication de lieux de détention clandestins a été observée, où des civils sont soumis à des actes de torture. Par ailleurs, certaines zones ont été touchées par des frappes de drones menées de manière réciproque entre les positions des forces armées de la RDC et celles du M23.

04. Contexte général

1. Province du Nord-Kivu

Entre décembre 2025 et février 2026, la province du Nord-Kivu a été marquée par une recrudescence alarmante des violences armées, affectant gravement les populations civiles. Les territoires de Lubero, Beni, Rutshuru, Masisi, Nyiragongo ainsi que la ville de Goma ont enregistré de nombreuses violations des droits humains, impliquant divers groupes armés et, dans certains cas, des forces régulières.

Des incursions répétées des ADF ont provoqué des massacres de civils, des enlèvements, des incendies d'habitations et des pillages, notamment à Oicha, Mangadu, Katanga, Byambwe et Mambimbi-Isigo. Ces attaques ont souvent ciblé des cultivateurs se rendant aux champs, accentuant l'insécurité alimentaire et les déplacements forcés.

Parallèlement, les FDLR ont été impliquées dans des enlèvements, des attaques contre des villages tels que Kabanda, ainsi que dans des actes de banditisme armé sur les axes routiers Kanyabayonga–Kiwanja–Vitshumbi et Bambo–Rwindi.

Les affrontements entre les FARDC et le M23, de même que les exactions attribuées aux groupes dits Wazalendu, ont causé d'importantes pertes civiles. Ces violences ont inclus des bombardements ayant touché des zones habitées, des pillages de commerces, des assassinats ciblés et des violences lors de manifestations pacifiques. Des infrastructures civiles, notamment des hôpitaux et des marchés, ont été gravement endommagées.

Dans la ville de Butembo et ses périphéries, plusieurs affrontements entre différentes factions Wazalendu ont alimenté un climat d'insécurité, empêchant l'accès des agriculteurs à leurs champs. Les civils ont également été soumis à des taxations illégales sur les routes agricoles. Cette prolifération de groupes armés a suscité des manifestations de mouvements citoyens et de groupes de pression appelant au démantèlement des groupes armés autour de la ville de butembo.

La circulation incontrôlée des armes légères dans la ville de Butembo aurait causé la mort de plusieurs civils, notamment de jeunes entrepreneurs motocyclistes (motos de marque DK et

taxis-motos « boda-boda »). Un policier a notamment été tué à Musienene par un élément Wazalendu le samedi 7 janvier 2026.

Cette instabilité persistante a entraîné d'importants mouvements de population, en particulier à Masisi, où plus de 178 000 personnes déplacées internes sont recensées selon **OCHA**. L'ensemble de ces événements illustre un contexte sécuritaire extrêmement fragile, caractérisé par l'impunité, la multiplicité des acteurs armés et l'exposition constante des civils à de graves violations de leurs droits fondamentaux.

2. Massacres et tueries de civils

Au cours de la période allant de décembre 2025 à février 2026, au moins 270 civils, dont environ 20 % de femmes, ont trouvé la mort dans la province du Nord-Kivu. Environ 60 civils ont été blessés, et trois militaires, dont un policier, ont également été tués.

Ces tueries constituent l'une des violations les plus graves documentées. Elles sont principalement attribuées aux ADF, notamment dans les secteurs de Bapere, Baswagha et Mbau-Oicha, mais également à des éléments armés non identifiés, aux groupes Wazalendu et, dans certains cas, aux FARDC. Les victimes sont majoritairement des cultivateurs, attaqués dans leurs villages ou sur les routes, souvent lors d'incursions nocturnes. Ces violences s'accompagnent fréquemment d'incendies d'habitations, provoquant des déplacements massifs de populations dans les territoires de Beni, Lubero, Rutshuru et Masisi. Exemples documentés :

- Le samedi 7 février 2026 vers 3 heures du matin, une incursion des ADF a été signalée à Mambimbi-Isigo, groupement de Bapakombe, secteur de Bapere (territoire de Lubero). Au moins 15 civils, âgés de 18 à 40 ans, dont trois femmes, ont été tués, et au moins cinq maisons ont été incendiées.
- Le mardi 10 février 2026 vers 2 heures du matin, trois cultivateurs âgés de 18 à 35 ans ont été tués lors d'une attaque des ADF dans la cité de Mangadu, sur l'axe Mbau–Musuka (territoire de Beni).
- Dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 février 2026, des éléments des FDLR ont attaqué le village de Kabanda, groupement de Mutanda, chefferie de Bwito (territoire de Rutshuru), faisant un mort d'un jeune motocycliste et quatre blessés graves, admis à l'hôpital général de Kibirizi.

3. Pillages et destructions de biens

Les pillages et destructions de biens constituent une violation récurrente portant gravement atteinte aux moyens de subsistance des populations. Entre décembre 2025 et février 2026, 21 cas de pillages et d'incendies ont été documentés au Nord-Kivu, incluant 25 maisons incendiées, 16 boutiques pillées, 18 motos et deux véhicules.

Ces actes ont été perpétrés par divers acteurs armés, notamment les FARDC, le M23, les ADF et des bandits armés. Les cibles comprennent des boutiques, des motos, des véhicules et des infrastructures économiques, aggravant la précarité des ménages et compromettant l'accès aux services essentiels.

- Dans la nuit du 12 au 13 février 2026, au village Vuyinga (secteur de Bapere, territoire de Lubero), des militaires FARDC du 3413^e régiment ont pillé plus de huit boutiques et commerces d'accessoires téléphoniques.
- Le jeudi 25 décembre 2025, six motos transportant des passagers ont été interceptées par des hommes armés non identifiés sur l'axe Vitshumbi–Ndeko, en groupement de Kanyabayonga (territoire de Rutshuru). Les passagers ont été déshabillés.
- Le mardi 13 janvier 2026 vers 2 heures du matin, cinq maisons ont été incendiées lors d'une incursion des ADF dans la localité de Byambwe, village de Kisalala (territoire de Lubero).

4. Enlèvements et détentions arbitraires

Les enlèvements et détentions arbitraires sont utilisés comme moyens de terreur, de représailles ou de contrôle des populations. Les ADF, les FDLR, des bandits armés et certains groupes Wazalendu sont impliqués dans plusieurs cas documentés. Plus de sept cas d'enlèvements de civils et au moins quatre cas d'arrestations arbitraires ont été recensés durant la période considérée. Un civil serait décédé en détention dans un cachot contrôlé par un groupe Wazalendu.

- Dans la nuit du 20 au 21 janvier 2026, un adolescent de 14 ans a été enlevé dans la commune de Kanyabayonga, après l'assassinat de ses parents par des bandits armés. La famille est originaire du village de Mwendabundu en chefferie de Bwito et le père fut chef de groupement installée par les M23.
- Le samedi 10 janvier 2026 vers 13 heures, âgé de 28 à 35, membre d'une organisation humanitaire locale a été enlevé par les FDLR sur l'axe Kibirizi–Kikuku, avant d'être libéré le 14 janvier 2026. Cet événement survient pendant que la victime quittait d'une sensibilisation à Kashalira.
- Un cultivateur de 38 ans, père de famille et résident de Musimba-Ndano (territoire de Lubero), est décédé en détention par pendaison, ce lundi 9 février 2026 après une arrestation arbitraire par un groupe Wazalendu sous l'autorité de l'autoproclamé général KILALO

2. Province du Sud-Kivu

La situation sécuritaire et humanitaire à Bukavu ainsi que dans plusieurs territoires de la province du Sud-Kivu demeure extrêmement préoccupante. L'insécurité persistante se

manifeste par des vols à main armée, des enlèvements, des actes de torture et des exécutions ciblées, largement attribués aux éléments armés du M23.

Depuis leur présence dans ces zones, les violations des droits humains affectent indistinctement les journalistes, les commerçants, les transporteurs et, plus largement, l'ensemble de la population civile. Cette situation constitue une violation flagrante des obligations découlant du droit international humanitaire, notamment le principe de protection des civils en période de conflit armé.

Les personnes vulnérables sont particulièrement exposées : personnes vivant avec un handicap, femmes commerçantes, jeunes sans emploi et acteurs des médias. La disparition suivie de torture de journalistes illustre les risques majeurs auxquels sont confrontés les professionnels de l'information, dans un contexte marqué par une volonté manifeste de museler la liberté de la presse.

II. Situation spécifique dans certains territoires

Dans le territoire de Mwenga, les enlèvements à des fins d'extorsion, notamment autour des installations de Banro Mining, renforcent un climat de peur permanent. Par ailleurs, la prolifération de barrières illégales entrave gravement la liberté de circulation et asphyxie les échanges économiques.

Les territoires d'Idjwi et de Kalehe sont également touchés par des taxes arbitraires et des restrictions de mouvement, en particulier autour du Parc national de Kahuzi-Biega, où civils et opérateurs économiques sont soumis à des pratiques d'extorsion systématiques.

1. Violations du droit à la vie et à l'intégrité physique

Les recherches menées en province du Sud-Kivu font état de violations graves de l'intégrité physique, notamment des actes de torture, des coups et blessures par armes à feu, ainsi que des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Ces pratiques sont strictement interdites par les conventions internationales relatives aux droits humains. Cas illustratifs :

- Le dimanche 14 décembre 2025, dans le quartier Cimpunda à Bukavu, une jeune fille malentendante âgée de 18 à 21 ans a été violemment battue par des éléments armés du M23 alors qu'elle passait près d'un poste de police. La victime a été torturée avant d'être relâchée, uniquement en raison de sa vulnérabilité.
- Le dimanche 28 décembre 2025, à Bukavu, Honneur-David Safari, journaliste et rédacteur en chef du média La Prunelle RDC, a été enlevé alors qu'il circulait à moto. Après une semaine de disparition, il a été retrouvé à Nyantende, gravement torturé et abandonné dans un caniveau, avant d'être admis en soins intensifs..

2. Arrestations arbitraires et disparitions forcées

À Bukavu et dans ses territoires environnants, de nombreuses personnes sont privées de liberté sans base légale, souvent sans notification à leurs familles. Elles sont détenues dans des lieux non officiels, en violation du droit à un procès équitable.

Plusieurs sites de détention clandestins sont signalés, notamment dans certains cachots relevant de la police, de services de sécurité et d'instances militaires, utilisés par les éléments du M23 pour interroger et torturer des civils. Cas illustratifs documentés :

- Entre le 1^{er} janvier et le 15 février 2026, plus de 50 jeunes âgés de 18 à 30 ans ont été enlevés dans différents quartiers de Bukavu. Certains seraient détenus dans des cachots clandestins, tandis que d'autres auraient été transférés vers le Nord-Kivu en vue d'un enrôlement forcé, en violation du droit international.
- Fin novembre 2025, un négociant d'or âgé de 35 à 45 ans, originaire de la zone minière de Luhwinja, a été kidnappé dans les installations de Banro Mining. Une rançon estimée à 85 000 USD aurait été versée, mais la victime demeure introuvable à ce jour.

3. Violations du droit à la liberté de circulation et à la sécurité

Des restrictions arbitraires de mouvement, matérialisées par des barrières illégales et des menaces, ont été signalées sur plusieurs axes routiers de Bukavu et de ses périphéries. Ces pratiques empêchent les civils d'accéder à leurs activités génératrices de revenus, aggravant la précarité économique. Exemples illustratifs :

- Sur l'axe Bukavu–Kamituga, les voyageurs sont contraints de payer entre 10 000 et 100 000 francs congolais à chaque barrière. Les refus entraînent souvent des passages à tabac. Une commerçante de 29 ans a ainsi été torturée pour avoir refusé de payer 15 000 francs congolais.
- En territoire d'Idjwi, les passagers doivent payer entre 2 000 et 5 000 francs congolais pour embarquer, y compris pour le transport de marchandises. Un homme âgé de 25 à 35 ans, originaire de Kadutu à Bukavu, a dû payer 3 000 francs congolais avant de débarquer d'une pirogue.

4. Pillages, extorsions et violations du droit de propriété

Entre décembre 2025 et février 2026, de nombreux cas de pillages et d'extorsions ont été rapportés, impliquant des bandits armés et des éléments du M23. Ces actes violent le droit de propriété et compromettent gravement la survie économique des ménages. Cas illustratifs :

- Le 26 décembre 2025, à la Place de l'Indépendance en ville de Bukavu, un opérateur économique âgé de 40 à 50 ans et son fils de 20 ans ont été attaqués par des éléments armés alors qu'ils se rendaient en visite familiale. Leur véhicule a été criblé de balles, les deux passagers blessés et leurs biens emportés.
- Entre le 1^{er} et le 15 janvier 2026, huit motos et deux véhicules ont été saisis de force. Leur restitution a été conditionnée au paiement de sommes allant de 100 à 350 USD, tandis que certains engins ont définitivement disparu.

En outre, les femmes commerçantes exerçant sur les marchés de Nyawera, Nguba, Feu-Rouge et à la Place de l'Indépendance à Bukavu sont régulièrement brutalisées, en particulier en soirée. Lors de leurs déplacements sur l'axe Bukavu–Walikale (territoire de Kalehe), elles sont soumises à des paiements illégaux tant par le M23 que par les **FARDC** et leurs alliés, notamment aux barrières proches du Parc national de Kahuzi-Biega, où jusqu'à 200 USD peuvent être exigés par véhicule.

- Entre le 3 et le 10 février 2026, quatre femmes, dont une vendeuse ambulante de souliers âgée de 32 ans et mère de trois enfants, ont été torturées par des éléments armés du M23 à la Place de l'Indépendance aux heures vespérales.

Conclusion générale

La période de décembre 2025 à février 2026 met en évidence une crise sécuritaire et humanitaire profonde et persistante dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où les populations civiles demeurent les principales victimes des violences armées. Les massacres, enlèvements, actes de torture, pillages, extorsions et arrestations arbitraires documentés traduisent un effondrement alarmant de la protection des civils et une banalisation des violations graves des droits humains.

La multiplicité des acteurs armés notamment les ADF, les FDLR, le M23, les groupes Wazalendu ainsi que certains éléments des FARDC – combinée à l'impunité généralisée, entretient un climat de peur permanente, fragilise les moyens de subsistance et provoque des déplacements massifs de populations. Les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes vivant avec un handicap, les journalistes et les acteurs économiques, sont exposés de manière disproportionnée à ces abus.

Cette situation constitue une violation flagrante du droit international humanitaire et des instruments internationaux relatifs aux droits humains, et révèle l'urgence d'actions fortes et coordonnées. **Il est impératif de renforcer la protection des civils, de mettre fin aux pratiques de violences et d'extorsion, de démanteler les groupes armés, et d'engager des mécanismes crédibles de justice et de recevabilité afin de rompre le cycle de la violence et de restaurer durablement la paix et l'État de droit dans l'est de la République démocratique du Congo.**

Contenu

01. Présentation de l'ONG Badilika droits humains	2
Informations pratiques :	2
02. Résumé du rapport.....	3
03. Introduction contextuelle	3
1. Province du Nord-Kivu	4
2. Massacres et tueries de civils.....	5
3. Pillages et destructions de biens	5
4. Enlèvements et détentions arbitraires	6
2. Province du Sud-Kivu	6
II. Situation spécifique dans certains territoires	7
1. Violations du droit à la vie et à l'intégrité physique	7
2. Arrestations arbitraires et disparitions forcées	7
3. Violations du droit à la liberté de circulation et à la sécurité	8
4. Pillages, extorsions et violations du droit de propriété	8
Conclusion générale	9